



# ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Vingt-septième réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre  
(APIRG/27)

4 - 8 novembre 2024

## Point 2 de l'ordre du jour : Suivi des Conclusions et Décisions de la réunion APIRG/26

### 2.2. Examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des Conclusions et Décisions d'APIRG/26

(Document présenté par le Secrétariat)

#### RÉSUMÉ

Cette note présente l'état de la mise en œuvre et les activités entreprises par le Secrétariat, les Etats et les autres parties prenantes sur la mise en œuvre des Conclusions et Décisions adoptées par la réunion APIRG/26.

Les suites à donner la réunion sont présentées au **Paragraphe 3**

#### REFERENCE :

- Rapport de la réunion APIRG/26

#### Objectifs stratégiques connexes de l'OACI :

**A** – Sécurité, **B** – Capacité et efficacité ; **D** – Développement économique du transport aérien

## 1. INTRODUCTION

1.1. La Vingt-sixième réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG/26) et la Neuvième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation – Région Afrique Océan Indien AFI (RASG-AFI/9) se sont tenues à Cotonou (Bénin) du 6 au 10 novembre 2023.

## 2. ANALYSE

2.1 La réunion APIRG/26 a adopté onze (11) Conclusions et dix-sept (17) Décisions.

2.2 Cette note de travail présente, pour examen, l'état de la mise en œuvre des Conclusions et Décisions de la réunion APIRG/26. Elle fournit de manière détaillée les responsabilités, les livrables/résultats attendus, les dates cibles et l'état d'avancement (terminé, en cours ou non commencé).

2.3 L'état d'avancement de la mise en œuvre est présenté en **Appendice** à cette note de travail.

## 3 LA SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- Prendre note des progrès réalisés dans la mise en œuvre des Conclusions et Décisions d'APIRG/26 conformément à l'**Appendice** à la présente note ; et
- Prendre d'autres mesures, le cas échéant, pour en favoriser la mise en œuvre.